Strasbourg, 11 mai 2017 **T-PVS/DE (2017) 14**
[de14f_2017.doc]

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

37e réunion
Strasbourg, 5-8 décembre 2017

Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés

8 mars 2017
Palais de l'Europe, Strasbourg, Salle 6

RAPPORT DE RÉUNION

Document préparé par la
Direction de la Gouvernance démocratique

This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.

1. ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA REUNION

Le Président, M. Jan Willem Sneep (Pays-Bas), ouvre la réunion le mercredi 8 mars 2017. Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Groupe, aux experts et aux nouveaux membres du Secrétariat.
Le Président salue également la présence de Mme Kaja Lotman et de Mme Kadri Möller, qui assistent à la réunion dans le cadre de la prochaine présidence estonienne de l'UE en qualité de représentantes du Ministère de l'Environnement et du Service de l'Environnement de l'Estonie, dans l'intention d'assurer une coopération fructueuse des Etats membres de l'UE avec les activités de la Convention de Berne.

La liste des participants figure dans le document T-PVS/DE (2017) 7.

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le Groupe adopte le projet d'ordre du jour (cf. Document T-PVS/DE (2017) 3)

3. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LES TRAVAUX DU GROUPE

3.1 BRÈVE PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA RÉUNION TENUE PAR LE GROUPE EN 2016 ET DES ACTIVITÉS MENÉES DURANT L'ANNÉE ÉCOULÉE

Le Président fait une rapide synthèse des réalisations du Groupe en 2016.

3.2 SUITES DONNÉES PAR LE SECRÉTARIAT AUX CONCLUSIONS DE LA RÉUNION 2016 DU GROUPE DE SPÉCIALISTES

Mme Iva Obretenova, Secrétaire de la Convention de Berne, indique les suites données aux décisions prises par le Groupe de spécialistes lors de sa réunion de 2016. Elle précise que :

- des discussions sont en cours afin de rendre le suivi du Diplôme européen plus systématique (standardisation du format des rapports, de leur évaluation et des rapports des expertises sur les lieux) et plus transparent (accès en ligne à toutes les informations);
- les modifications au Règlement du Diplôme européen ont été validées par le Comité permanent de la Convention de Berne en novembre 2016 et seront soumises à l'approbation du Comité des Ministres;
- une liste de questions destinées à aider des experts indépendants qui visitent les sites candidats au Diplôme européen sera élaborée en 2017;
- l'organisation de réunions plus régulières des gestionnaires de sites récompensés par le Diplôme dépend de l'obtention des moyens nécessaires, et jusqu'à présent de telles réunions ont été organisées à l'occasion des 40e et 50e anniversaires du Diplôme européen. La prochaine pourrait être envisagée en 2020, en lien avec le projet actuel du Secrétariat concernant le lancement d'une nouvelle Année européenne de la conservation de la nature sur le thème « La nature pour le climat » ;
- une étude sur les types d'habitats absents des sites diplômés, réalisée en 2012, pourrait servir de point de départ de l'étude sur les écosystèmes et paysages absents;
- une brève vidéo sur le Diplôme européen sera produite et diffusée par le biais d'une campagne sur les réseaux sociaux en 2017 afin de sensibiliser et d'augmenter la visibilité.

Suivi :

- le Secrétariat : établir une liste de questions à l'usage des experts indépendants chargés des expertises sur les lieux et la partager, pour commentaires, avec la Groupe de spécialistes ;
- le Secrétariat : partager avec le Groupe de spécialistes l'étude sur les types d'habitats européens absents des sites récompensés par le Diplôme européen, réalisée en 2012 ;
- le Secrétariat : assurer le suivi de la validation des modifications au Règlement du Diplôme européen;
- le Secrétariat : assurer la production d'un court-métrage sur le Diplôme européen ;
- le Groupe de spécialistes : conseiller le Secrétariat sur les sujets/thèmes pertinents en vue de la prochaine réunion des gestionnaires de sites récompensés par le Diplôme;

4. CONCLUSIONS DES MISSIONS CONSULTATIVES, DISCUSSION ET PROPOSITIONS AU COMITÉ DES MINISTRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le Groupe de spécialistes examine les rapports d'expertise sur les lieux de 7 espaces dont le Diplôme européen expirera en 2018 et pourrait être renouvelé.

a. Parc national de Matsalu (Estonie)

L'expert indépendant, Michael Usher, présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de son expertise sur les lieux dans le Parc national de Matsalu. Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen au Parc national de Matsalu pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit d'une condition et de six recommandations le renouvellement du Diplôme européen au Parc national de Matsalu, comme l'indique le projet de résolution figurant dans le document T-PVS/DE (2017) 9.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de donner suite à la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et à son éventuelle adoption officielle par le Comité des Ministres en 2018.

b. Réserve naturelle de Weltenburger Enge (Allemagne)

L'expert indépendant, Robert Brunner, présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de son expertise sur les lieux dans la Réserve naturelle de Weltenburger Enge. Se fondant sur ses constats, il propose le renouvellement du Diplôme européen à la Réserve naturelle de Weltenburger Enge pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de trois conditions et de huit recommandations le renouvellement du Diplôme à la Réserve naturelle de Weltenburger Enge, comme l'indique le document T-PVS/DE (2017) 9.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de donner suite à la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et à son éventuelle adoption officielle par le Comité des Ministres en 2018.

c. Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu (Espagne)

L'expert indépendant, Olivier Biber présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de son expertise sur les lieux dans le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu. Se fondant sur ses constats, il propose de renouveler le Diplôme européen en faveur du Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de trois recommandations le renouvellement du Diplôme européen en faveur du Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu, comme l'indique le document T-PVS/DE (2017) 9.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de donner suite à la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et à son éventuelle adoption officielle par le Comité des Ministres en 2018.

d. Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (Fédération de Russie)

L'expert indépendant, Hervé Lethier présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de son expertise sur les lieux dans la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha. Se fondant sur ses constats, il propose le renouvellement du Diplôme européen de la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de sept recommandations le renouvellement du Diplôme européen de la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha, comme l'indique le document T-PVS/DE (2017) 9.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de donner suite à la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et à son éventuelle adoption officielle par le Comité des Ministres en 2018.

e. Réserve de la biosphère de Tsentralno-Chernozemny (Fédération de Russie)

L'expert indépendant, Hervé Lethier présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de son expertise sur les lieux dans la Réserve de la biosphère de Tsentralno-Chernozemny. Se fondant sur ses constats, il propose renouvellement du Diplôme européen en faveur de la Réserve de la biosphère de Tsentralno-Chernozemny pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit d'une condition et de quatre recommandations le renouvellement du Diplôme européen à la Réserve de la biosphère de Tsentralno-Chernozemny comme l'indique le document T-PVS/DE (2017) 9.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de donner suite à la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et à son éventuelle adoption officielle par le Comité des Ministres en 2018.

f. Parc national de Store Mosse (Suède)

En l'absence de l'expert indépendant, Pierre Galland, le Secrétariat présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de M. Galland sur l'expertise sur les lieux réalisée dans le Parc national de Store Mosse. Sur la base des conclusions de M. Pierre Galland, le renouvellement du Diplôme européen du Parc national de Store Mosse est proposé pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit de cinq recommandations le renouvellement du Diplôme européen du Parc national de Store Mosse comme l'indique le document T-PVS/DE (2017) 9.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de donner suite à la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et à son éventuelle adoption officielle par le Comité des Ministres en 2018.

g. Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär (Suède)

En l'absence de l'expert indépendant, Pierre Galland, le Secrétariat présente aux membres du Groupe de spécialistes les conclusions de M. Galland sur l'expertise sur les lieux réalisée dans les Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär. Sur la base des conclusions de M. Pierre Galland, le renouvellement du Diplôme européen des Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär est proposé pour 10 années supplémentaires.

Les membres du Groupe de spécialistes approuvent la proposition de l'expert et, à l'issue de la discussion, adoptent un projet de résolution qui assortit d'une condition et de quatre recommandations le renouvellement du Diplôme européen aux Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär comme l'indique le document T-PVS/DE (2017) 9.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de donner suite à la validation du projet de résolution par le Comité permanent de la Convention de Berne et à son éventuelle adoption officielle par le Comité des Ministres en 2018.

5. SUIVI DES CONCLUSIONS 2016 DU GROUPE DE SPÉCIALISTES CONCERNANT LES PARCS NATIONAUX DE POLONINY ET DE BIALOWIEZA

a. Le Parc national de Poloniny (République slovaque)

Contexte

Le Parc national de Poloniny fait l'objet d'une attention particulière de la part du Groupe de spécialistes, notamment parce qu'il était dépourvu pendant des années de plan de gestion et en raison de problèmes de gestion forestière. En 2015, le Groupe a soumis au Comité permanent un projet de résolution proposant de retirer le Diplôme européen octroyé à ce parc en 1998 avant qu'il n'arrive à terme, le 18 septembre 2018.

En décembre 2015, le Comité permanent a décidé d'accorder un dernier délai aux autorités slovaques pour finaliser l'adoption de son plan de gestion.

En mars 2016, les autorités ont laissé entendre au Groupe de spécialistes que le plan de gestion attendu serait adopté en avril-mai 2016.

Le Groupe a alors décidé de différer sa décision sur un éventuel retrait du Diplôme octroyé au Parc national de Poloniny. Il a prié les autorités de communiquer au Secrétariat une version anglaise du plan de gestion du parc dès son adoption.

En décembre 2016, les autorités du Parc national de Poloniny ont remis leur rapport annuel, auquel était jointe une version anglaise du plan de gestion adopté en juillet 2016.

Le Secrétariat a chargé les experts indépendants Hervé Lethier et Robert Brunner, qui s'étaient rendus respectivement dans le Parc national de Poloniny en 2013 et en 2015,de vérifier si ce plan de gestion répondait aux exigences du Diplôme européen.

Conclusions du débat et suivi

Même si, dans leur avis, Hervé Lethier et Robert Brunner font observer que ce plan de gestion est très général et ne renferme ni objectifs opérationnels, ni mesures de mise en œuvre, ni même plan de financement, les représentants du Parc national de Poloniny – MM. Ivan Koubek et Mario Perinaj – attirent l'attention des membres du Groupe de spécialistes sur la série très complète de plans d'action qui accompagne le plan de gestion.

À la lumière de la présentation de MM. Ivan Koubek et Mario Perinaj et du débat qui suit, le Groupe de spécialistes salue le travail réalisé par les autorités slovaques et se félicite de constater que le plan de gestion a été adopté au niveau du gouvernement. Le Groupe note également que le plan de gestion forestière, régulièrement demandé dans les résolutions d'octroi et de renouvellement du Diplôme européen en faveur de cet espace, a finalement été adopté en 2016. Enfin, le Groupe de spécialistes décide d'examiner plus attentivement les plus de 20 annexes au Plan de gestion et de se rendre à nouveau sur les lieux pour vérifier que les éléments représentatifs du patrimoine biologique, géologique et/ou paysager d'importance européenne exceptionnelle qui ont motivé l'octroi du Diplôme européen à ce site en 1998 sont toujours présents et préservés.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat d'organiser une expertise sur les lieux dans le Parc national de Poloniny en 2017.

Le Groupe de spécialistes prie les autorités de l'espace diplômé de lui communiquer une version anglaise de l'intégralité du plan de gestion (y compris ses 25 annexes).

b. Parc national de Białowieża (Pologne)

Contexte

Le renouvellement du Diplôme européen au Parc national de Białowieża était suspendu depuis 2007, notamment en raison de l'absence de plan de gestion. Suite à l'adoption du plan de gestion en 2014, le Groupe a décidé d'organiser une nouvelle expertise sur les lieux. Étant donné les conclusions généralement positives de cette visite effectuée en octobre 2015, l'expert indépendant a suggéré d'accorder le renouvellement du Diplôme européen à ce site.

En janvier 2016, des ONG et des rapports des médias ont prévenu le Secrétariat que des abattages avaient repris dans la forêt primaire de Białowieża en vertu d'un plan de gestion forestière lancé par le gouvernement sur la période 2012-2021.

À sa réunion de 2016, le Groupe de spécialistes a décidé de reporter sa décision de renouvellement du Diplôme européen à sa réunion suivante, en 2017, en priant dans l'intervalle les autorités polonaises compétentes de fournir des éclaircissements sur la situation.

Début mars 2017, un groupement d'ONG polonaises de défense de l'environnement a alerté le Secrétariat de l'intensification des abattages sur le site.

Conclusions du débat et suivi

Le Secrétariat fait observer que la Commission européenne a lancé une procédure d'infraction contre la Pologne en raison de ses projets visant à intensifier des abattages dans la forêt de Białowieża.

Dès lors, le Groupe de spécialistes décide qu'il ne saurait envisager un renouvellement du Diplôme européen octroyé à cet espace.

En conséquence, le Groupe de spécialistes invite le Comité permanent de la Convention de Berne à demander aux autorités polonaises lui soumettre régulièrement des rapports sur la préservation du site.

Le Groupe de spécialistes décide de ne pas renouveler le Diplôme européen en faveur du Parc national de Białowieża, de retirer le Parc national de Białowieża de la liste des espaces titulaires du Diplôme et d'informer les autorités du Parc national de la présente décision.

Le Groupe de spécialistes charge le Comité permanent de la Convention de Berne d'assurer le suivi de cette situation et de prier les autorités polonaises de lui soumettre un rapport sur la situation et sur l'état de conservation du site.

6. PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS PAR LE SECRÉTARIAT ET PAR LE GROUPE DE SPÉCIALISTES

Le Secrétariat rappelle les objectifs du rapport annuel ainsi que le mandat du Groupe, qui sont définis dans la Résolution CM/ResDip(2008)1 sur le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés.

Le Secrétariat ajoute que l'objet de l'analyse est d'examiner les rapports annuels reçus pour 2016, et plus spécifiquement les informations sur les mesures prises pour se conformer aux conditions et /ou recommandations d'octroi ou de renouvellement du Diplôme européen.

En 2016, 63 rapports ont été soumis, ce qui représente 85 % des espaces diplômés.

Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui de 2015 (88%), mais suggère une stabilité depuis le changement du système des rapports annuels, en 2015.

Le Secrétariat fait observer la qualité très variable des rapports ainsi que les libertés que certains gestionnaires ont prises avec le modèle de rapport, certains omettant de répondre à divers points, et surtout ceux qui concernent la visibilité et l'utilisation du logo du Diplôme européen – ou supprimant tout simplement ces points.

Le Secrétariat annonce au Groupe son intention de réexaminer le système des rapports afin:

- d'harmoniser les informations relatives à chacun des espaces diplômés,
- d'améliorer l'efficacité du processus de suivi afin de permettre des études comparatives et une évaluation des progrès,
- d'améliorer la transparence du processus de suivi.

Pour ce faire, le Secrétariat:

- étudiera la faisabilité d'un reporting en ligne,
- fera systématiquement figurer dans le masque les conditions et/ou recommandations dont l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen sont assortis,
- rendra publics les rapports annuels.

Le document T-PVS/DE (2017) 12 reprend les décisions prises par le Groupe pour chacun des espaces diplômés.

7. DISCUSSION SUR LES ESPACES APPELANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DU GROUPE ET FUTURS RENOUVELLEMENTS

A sa réunion de 2016, le Groupe de spécialistes a accordé une attention particulière à la situation de quatre espaces diplômés et a donné suite à ses délibérations.

a. Parc national du centre des Balkans (Bulgarie)

Contexte

Le renouvellement du Diplôme est suspendu depuis 2014, en attendant l'adoption officielle d'un nouveau plan de gestion.

En 2016, le Groupe a une nouvelle fois décidé de différer le renouvellement du Diplôme au Parc

national du centre des Balkans en attendant l'adoption officielle du plan de gestion. Le Groupe a pris note des informations communiquées par les autorités, qui annonçaient l'adoption du plan de gestion pour février 2016, et a prié les autorités de lui communiquer ce plan de gestion accompagné d'une traduction anglaise.

Le plan de gestion promis a finalement été soumis au Secrétariat conjointement avec le rapport annuel 2016 de cet espace.

Conclusions des débats et suivi

Selon l'expert indépendant – Pierre Galland – qui a réalisé la dernière expertise sur les lieux au Parc national du centre des Balkans, le plan de gestion est complet et cohérent et répond aux exigences du Diplôme européen. Pierre Galland recommandait vivement le renouvellement du Diplôme européen octroyé à cet espace.

Toutefois, comme sa mission sur les lieux remonte à 2013, Pierre Galland ne sait pas si les conditions et recommandations qu'il proposait à l'époque restent pertinentes.

Le Groupe de spécialistes décide qu'il est nécessaire de procéder à une expertise sur les lieux avant d'envisager le renouvellement du Diplôme au Parc national du centre des Balkans et charge le Secrétariat d'assurer le suivi de cette décision.

b. Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (Allemagne)

Contexte

Cet espace fait l'objet d'une attention particulière parce que les autorités régionales (Landkreis Heidekreis) préparent l'installation du parc d'éoliennes de Volkwardingen, qui dégraderait le paysage exceptionnel et la diversité biologique de la Lande de Lunebourg, créerait un obstacle dans un important couloir de migration du Tétras-lyre et de la Cigogne noire et détruirait un habitat important pour les chauves-souris et le Milan royal (*Milvus milvus*).

Malgré la décision de 2014 de la Haute Cour administrative de Basse-Saxe déclarant que le document d'aménagement était erroné et supprimant le zonage prévu pour le parc d'éoliennes de Volkwardingen, les autorités régionales ont poursuivi les travaux d'installation d'un parc éolien dans le même secteur.

En 2016, le Groupe de spécialistes s'est déclaré inquiet des allégations de maintien du zonage du parc d'éoliennes de Volkwardingen malgré la décision de justice de 2014 ordonnant sa suppression. Il a prié les autorités de faire rapport sur la question et a décidé d'y rester attentif.

Le Groupe attire également l'attention sur la possibilité de soumettre une plainte par le biais du système de registre des plaintes de la Convention de Berne.

Conclusions des débats et suivi

Le Groupe de spécialistes se déclare une nouvelle fois préoccupé du fait que – d'après le rapport annuel soumis par les autorités de la Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg -la situation n'a pas évolué.

Le Secrétariat confirme qu'aucune plainte n'a été déposée dans le système du registre des plaintes de la Convention de Berne à cet égard.

Le Groupe de spécialistes invite une nouvelle fois les autorités de la Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg à mettre en œuvre tous les moyens qu'offre la Convention de Berne pour attirer l'attention du Comité permanent de la Convention de Berne.

c. Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie)

Contexte

Le principal problème reste l'adoption officielle d'un nouveau plan de gestion, qui était prévue en

2013. En 2016, le Groupe de spécialistes a encouragé les autorités à adopter le plan de gestion du Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise et à qualifier les secteurs voisins.

En outre, à la lumière des informations reçues en 2015, le déclin de l'Ours marsicain (*Ursus arctos marsicanus*), qui est inscrit en tant qu'espèce strictement protégée à l'Annexe II de la Convention de Berne, reste préoccupant.

Conclusions des débats et suivi

Même si l'adoption du plan de gestion n'est pas encore finalisée, les autorités annoncent de nettes améliorations sur le plan des mesures de sauvegarde (Plan de gestion Natura 2000, Plan de gestion des pâturages et création de zones spéciales de conservation).

Elles ont également lancé un programme de contrôle et de surveillance pour l'Ours marsicain.

Le Groupe de spécialistes salue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations mais rappelle l'importance d'une forte accélération des procédures nationales et régionales qui doivent mener à l'adoption officielle du Plan de gestion du Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise. Il prie les autorités de faire rapport sur les progrès accomplis dans ce domaine en 2017 et sur les conclusions du programme de surveillance de l'Ours marsicain et, plus spécifiquement, sur les mesures sanitaires prises pour le protéger.

d. Réserve nationale de Biosphère de l'Oka (Fédération de Russie)

Contexte

Cet espace diplômé retient depuis plusieurs années l'attention du Groupe, et ce dernier attend l'adoption du plan de gestion de la Réserve, élaboré en 1997.

De plus, le rapport annuel présenté par les autorités de la Réserve nationale de Biosphère de l'Oka déclare que le plan de gestion a simplement valeur de « recommandation ».

Conclusions des débats et suivi

Malgré les préoccupations que le Groupe de spécialistes a à maintes fois exprimées concernant l'adoption officielle du plan de gestion, et ses demandes pour que les autorités de l'espace diplômé fassent rapport sur les progrès et précisent quelles sont les règles officielles de la procédure qui doit mener à son adoption, le rapport annuel soumis en 2016 ne répond pas aux demandes du Groupe.
Le Groupe estime également que ce rapport manque de consistance et fournit peu d'informations sur la mise en œuvre des recommandations dont le renouvellement du Diplôme européen est assorti.

Le Groupe prend acte des progrès dans la mise en œuvre de certaines recommandations et répète ses demandes exprimées dans l'évaluation de 2016:
- il demande des informations complémentaires sur la gestion participative des parties prenantes et des propriétaires terriens ;
- il s'inquiète de l'absence de validation officielle du plan de gestion élaboré en 1997 ;
- il prie les autorités compétentes, y compris le ministère concerné, de clarifier les procédures qui régissent l'adoption du plan de gestion de la Réserve nationale de Biosphère de l'Oka.

Note: une expertise sur les lieux dans Réserve nationale de Biosphère de l'Oka est prévue en 2017 dans la perspective d'un renouvellement du Diplôme européen en 2019.

e. Liste des espaces à visiter en 2017 et en 2018 dans la perspective d'un renouvellement de leur Diplôme en 2019

Le Secrétariat informe le Groupe de spécialistes qu'en 2017, 9 expertises sur les lieux sont déjà programmées en vue d'un renouvellement du Diplôme des espaces concernés en 2018. Ces 9 missions

s'ajoutent aux 7 déjà réalisées en 2016.

En 2018, 13 espaces sont concernés (voir le document T-PVS/DE (2017) 8) par un éventuel renouvellement de leur Diplôme en 2019.

Le Secrétariat suggère au Groupe de spécialistes de choisir, parmi les 13 espaces, ceux qu'il convient de visiter prioritairement en 2017, en anticipation sur le calendrier habituel des expertises sur les lieux.

Sur la base des rapports annuels et leur évaluation, le Groupe de spécialistes approuve la proposition du Secrétariat et décide de rapprocher la date des missions dans les espaces ci-dessous en vue du renouvellement de leur Diplôme en 2019:

Nom de l'espace	Pays	Expert proposé	Date d'octroi	Prochaine visite
Réserve nationale de Biosphère de l'Oka	Fédération de Russie	Mme Blanca Ramos	05.09.94	2017
Réserve nationale de la biosphère de Teberda	Fédération de Russie	M. Hervé Lethier	05.09.94	2017
Réserve naturelle de Naardermeer	Pays-Bas	Mme Ana Rainho	05.05.04	2017

Ces 3 visites viennent compléter les expertises exceptionnelles sur les lieux décidées par le Groupe de spécialistes dans le Parc national de Poloniny (point 5 du rapport) et dans le Parc national du centre des Balkans (point 7 du rapport).

8. VISIBILITE ET COMMUNICATION

a. Vidéos sur la Convention de Berne et le Réseau Emeraude

Dans son intervention introductive, le Secrétariat informe le Groupe de spécialistes de son intention de produire une vidéo promotionnelle sur le Diplôme européen. Un contrat a déjà été signé avec une société de production.

Le Secrétariat a diffusé les vidéos sur la Convention de Berne et sur le Réseau Emeraude pour donner un exemple de ce à quoi la vidéo pourrait ressembler.

b. Utilisation du logo du Diplôme

Il ressort des rapports annuels que de nombreux espaces diplômés ne donnent pas de visibilité au Diplôme européen, voire n'utilisent même pas son logo.

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de rappeler aux autorités des espaces diplômés la déclaration suivante du Règlement du Diplôme européen (Résolution CM/ResDip(2008)1) : « Ce logo est placé sur des panneaux aux entrées de la zone diplômée, sur les dépliants d'information et dans les maisons ou structures d'accueil des visiteurs ».

Le Groupe de spécialistes charge le Secrétariat de rappeler aux autorités des espaces diplômés l'importance de donner de la visibilité au logo du Diplôme européen.

9. CONCLUSIONS DE LA RÉUNION

Le Président remercie les membres du Groupe, les experts et, tout spécialement, les membres sortants – Mme Ana Rainho et M. Igor Ivanenko – pour leur contribution et leur dévouement dans les activités du Groupe de spécialistes.

Le Secrétariat remercie également le Président pour son engagement et son important travail pendant les 2 années de son mandat en qualité de Président du Groupe, étant donné qu'il s'agit de sa dernière participation.

Le Président clôt la réunion.

10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le Secrétariat communiquera en temps utile aux membres la date de la prochaine réunion, prévue en 2018.

Annexe 1 – Liste des participants

CHAIR OF THE GROUP OF SPECIALISTS / PRESIDENT DU GROUPE DE SPECIALISTES

NETHERLANDS/PAYS-BAS
Mr Jan Willem SNEEP
Laan van Meerdervoort 1030
2564 AW The Hague
Netherlands
E-mail : jwsneep[at]live.nl

SPECIALISTS / SPECIALISTES

HUNGARY/HONGRIE
Dr. Rozália Érdiné SZEKERES **(Member)**
Head of Department for Nature Conservation
Ministry of Agriculture
Kossuth tér 11.
1055 Budapest
Hungary
E-mail : rozalia.szekeres.érdiné[at]fm.gov.hu

ITALY/ITALIE
Ms. Valentina MAURIELLO **(Member)**
Technical support SOGESID
Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare
Via C. Colombo, 44
00147 Roma
Italy
E-mail: Mauriello.valentina[at]minambiente.it

Mr Antonio MATURANI **(Member)**
Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare
Via C. Colombo, 44
00147 Roma
Italy
E-mail: Maturani.antonio[at]minambiente.it

PORTUGAL
Ms. Ana RAINHO **(Member)**
Head of the Division of Biodiversity Conservation at ICNF
Instituto da Conservação da Natureza e das Florestas, IP
Divisão de Conservação da Biodiversidade
Avenida da República, n.º 16 a 16B
1050-191 Lisboa
Portugal
E-mail : amrainho[at]fc.ul.pt

SWEDEN/SUEDE
Mr Hasse BERGLUND **(Member)**
Head of Section
Swedish Environmental Protection Agency

Section of Protection and Management of Nature Reserves and National Parks
Policy Implementation Division
Valhallavägen 195
106 48 Stockholm
Sweden
E-mail : Hasse.Berglund[at]naturvardsverket.se

UKRAINE
Mr Igor IVANENKO **(Member)**
Deputy Head of the State Agency for Protected Areas
Ministry of Environmental Protection of Ukraine
Building 35, Uritskogo street
03035 Kyiv
Ukraine
E-mail: ecoland[at]menr.gov.ua

CONSULTANTS/EXPERTS

Mr Olivier BIBER
Président de "Nos Oiseaux"
Brunngasse 2, Postfach 658
3000 Bern
Switzerland
E-Mail: olivier.biber[at]nosoiseaux.ch

Mr Robert BRUNNER
Kirchengasse 39/13
1070 Wien
Austria
E-mail : rbw748[at]gmail.com

Mr Pierre GALLAND **(apologised)**
Consultant en Environnement et Développement,
Chesaulx 6
2035 Corcelles
Switzerland
E-mail: pierre.galland[at]bluewin.ch

Mr Hervé LETHIER
EMC²I, Le Belvédère, Chemin de l'Observatoire,
1264 Saint Cergue
Switzerland
E-mail: herve.lethier[at]wanadoo.fr

Mr Michael B USHER
4 Chalmers Court,
BRIDGE OF ALLAN
Stirling FK9 4BA
United Kingdom
E-mail: m.b.usher[at]stir.ac.uk

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

Ms Kaja LOTMAN

Advisor
Environmental Board
Estonia
Phone +3725247899
E-mail: kaja.lotman[at]keskkonnaamet.ee

Ms Kadri MOLLER
Adviser
Nature Conservation Department
Ministry of the Environment
Estonia
Tel.: +372 6262876
E-mail : kadri.moller[at]envir.ee

Mr Ivan KOUBEK
State Nature Conservancy of the Slovak Republic
Tajovského 28B
974 01 Baska Bystrica
Slovak Republic
E-mail : ivan.koubek[at]sopsr.sk

Mr Mario PERINAJ
Director of the Poloniny National Park Administration
State Nature Conservancy of the Slovak Republic
Tajovského 28B
974 01 Baska Bystrica
Slovak Republic
E-mail : mario.perinaj[at]sopsr.sk

SECRETARIAT

DIRECTORATE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE/
DIRECTION DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE
Biodiversity Unit / Unité de la biodiversité
Fax: +33 (0)3 88 41 37 51

Mr Eladio FERNANDEZ-GALIANO
Tel: +33 (0)3 88 41 22 59
E-mail: eladio.fernandez-galiano[at]coe.int

Mr Gianluca SILVESTRINI
Tel: +33 (0)3 88 41 35 59
E-mail: gianluca.silvestrini[at]coe.int

Mrs Iva OBRETENOVA
Tel: +33 (0)3 90 21 58 81
E-mail: iva.obretenova[at]coe.int

Mr Marc HORY
Tel: +33 (0)3 88 41 28 27
E-mail: marc.hory[at]coe.int

Ms Tania BRAULIO
Tel: +33 (0)3 88 41 23 02

E-mail: tania.braulio[at]coe.int

Annexe 2 – Ordre du jour

MERCREDI 8 MARS 2017

9h00 – 9h40 Accueil et ouverture de la réunion

1. OUVERTURE DE LA REUNION PAR LE PRESIDENT

Dr Jan Willem Sneep (Pays-Bas), Président du Groupe de spécialistes

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

[Document T-PVS/DE (2017)3]

3. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LES TRAVAUX DU GROUPE

BREVE PRESENTATION DU RAPPORT DE LA REUNION DU GROUPE EN 2016 ET DES ACTIVITES MENEES AU COURS DE L'ANNEE ECOULEE

Dr Jan Willem Sneep, Président du Groupe de spécialistes

SUITES DONNEES PAR LE SECRETARIAT AUX CONCLUSIONS DE LA REUNION 2016 DU GROUPE DE SPECIALISTES

Mme Iva Obretenova, Secrétaire de la Convention de Berne

Rapport de la réunion du GS DEEP [T-PVS/DE (2016) 4]
Extrait de la liste des décisions et textes adoptés sur le Diplôme européen des espaces protégés, à la 36e réunion du Comité permanent de la Convention de Berne [T-PVS/DE (2017)1]

9h40 – 10h30 Rapports d'évaluation en vue du renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés

4. CONCLUSIONS DES MISSIONS CONSULTATIVES, DISCUSSION ET PROPOSITIONS AU COMITÉ DES MINISTRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

- Parc national de Matsalu (Estonie) par M. Michael Usher (présentation de 10 minutes, discussion de 15 minutes)

Rapport de la visite d'évaluation au Parc national de Matsalu [T-PVS/DE (2017) 5]
Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Matsalu [T-PVS/DE (2017) 9]

- Réserve naturelle de Weltenburger Enge (Allemagne) par M. Robert Brunner (présentation de 10 minutes, discussion de 15 minutes)

Rapport de la visite d'évaluation à la Réserve naturelle de Weltenburger Enge [T-PVS/DE (2016) 12]
Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle de Weltenburger Enge [T-PVS/DE (2017) 9]

10h30 – 10h50 PAUSE CAFE

- Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu (Espagne) par M. Olivier Biber (présentation de 10 minutes, discussion de 15 minutes)

Rapport de la visite d'évaluation au Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu [T-PVS/DE (2017) 4]
Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu [T-PVS/DE (2017) 9]

- Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (Fédération de Russie) par M. Hervé Lethier (présentation de 10 minutes, discussion de 15 minutes)

Rapport de la visite d'évaluation à la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha [T-PVS/DE (2016) 14]
Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha [T-PVS/DE (2017) 9]

- Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny (Fédération de Russie) par M. Hervé Lethier (présentation de 10 minutes, discussion de 15 minutes)

Rapport de la visite d'évaluation à la Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny [T-PVS/DE (2016) 16]
Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny [T-PVS/DE (2017) 9]

- Parc national de Store Mosse (Suède) par M. Pierre Galland (présentation de 10 minutes, discussion de 15 minutes)

Rapport de la visite d'évaluation au Parc national de Store Mosse [T-PVS/DE (2017) 6]
Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Store Mosse[T-PVS/DE (2017) 9]

12h30 – 13h45 PAUSE DEJEUNER

13h45– 14h10 Rapports d'évaluation en vue du renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés (suite)

- Réserves naturelles de Bullerö et de Långviksskär (Suède), par M. Pierre Galland (présentation de 10 minutes, discussion de 15 minutes)

Rapport de la visite d'évaluation aux Réserves naturelles de Bullerö et de Långviksskär [T-PVS/DE (2016) 15]
Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé aux Réserves naturelles de Bullerö et de Långviksskär [T-PVS/DE (2017) 9]

14h10 – 16h00 Rapports annuels 2016

5. SUIVI DES CONCLUSIONS 2016 DU GROUPE DE SPÉCIALISTES CONCERNANT LES PARCS NATIONAUX DE POLONINY ET DE BIALOWIEZA

Rapport de la réunion du GS DEEP [T-PVS/DE (2016) 4]
Avis sur le plan de gestion du Parc national de Poloniny rédigé par M. Robert Brunner et M. Hervé Lethier [T-PVS/DE (2017) 10]
Rapport du Ministère de l'Environnement de la République slovaque [T-PVS/DE (2017) 11]

Point sur la situation du Parc national de Bialowieza [T-PVS/DE (2017)13]

6. PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS PAR LE SECRÉTARIAT ET PAR LE GROUPE DE SPÉCIALISTES

Compilation des rapports annuels par zone DEEP [T-PVS/DE (2017) 2]
Compilation des analyses des rapports annuels [T-PVS/DE (2017)12]

16h00 – 16h20 PAUSE CAFE

16h20 – 17h15 Rapports annuels 2016 (suite)

7. DISCUSSION SUR LES ESPACES APPELANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DU GROUPE ET FUTURS RENOUVELLEMENTS

- Suivi des zones identifiées en 2016 comme nécessitant une attention particulière (Parc national du centre des Balkans (Bulgarie), Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (Allemagne), Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie), Réserve nationale de Biosphère de l'Oka (Fédération de Russie))
- Actions suggérées
- Eventuelles visites exceptionnelles sur les lieux à effectuer en 2017
- Projet de liste de zones à visiter en 2017 et 2018 en vue du renouvellement de leur Diplôme en 2019*****

* En 2017, 9 visites d'évaluation devraient avoir lieu en vue du renouvellement du Diplôme aux zones concernées en 2018. Ces 9 visites complètent les 7 visites déjà effectuées en 2016.
En 2018, il y a 13 zones dans ce cas pour un éventuel renouvellement de leur Diplôme en 2019. Le Groupe de spécialistes devrait identifier les zones prioritaires à visiter en 2017 et 2018.

Compilation des analyses des rapports annuels [T-PVS/DE (2017)12]
Liste des zones pour lesquelles le Diplôme doit être renouvelé en 2019 [T-PVS/DE (2017) 8]

17h15 – 18h00 Autres points

8. VISIBILITE ET COMMUNICATION

- Vidéos sur la Convention de Berne et sur le Réseau Emeraude
- Utilisation du logo du Diplôme
- Réunions biennales thématiques des gestionnaires du DEEP

9. CONCLUSIONS DE LA RÉUNION

10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION